

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC ZAC LES BERGES DE LA ROBINE

ETUDE D'IMPACT, SES COMPLEMENTS ET AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

Il sera procédé à une mise à disposition du public du 3 août au 18 août 2017 inclus, de l'étude d'impact, ses compléments et l'avis de l'Autorité Environnementale de la ZAC Les Berges de la Robine.

Le responsable de ce projet est le groupement des Sociétés d'Économies Mixtes (SEM) ALENIS et Languedoc Roussillon Aménagements (LRA) siégeant au 1 avenue du Forum 11100 NARBONNE (Tél : 04 68 90 22 50). Les informations relatives au projet peuvent lui être demandées.

L'étude d'impact, ses compléments et l'avis de l'Autorité Environnementale seront mis à la disposition du public au bâtiment des services techniques municipaux de Narbonne où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux au public et consigner leurs observations par écrit sur un registre ouvert à cet effet.

A l'expiration du délai de mise à disposition, le registre sera clos par le Maire de Narbonne puis transmis sans délai à l'aménageur de la ZAC, groupement des Sociétés d'Économies Mixtes (SEM) ALENIS et Languedoc Roussillon Aménagements (LRA) siégeant au 1 avenue du Forum 11100 NARBONNE.

L'aménageur dressera le bilan de la mise à disposition du public et il l'adressera au Maire de Narbonne.

Le bilan de la mise à disposition sera consultable à la mairie de Narbonne ainsi que sur le site internet de la ville de Narbonne (<http://www.narbonne.fr/>).

La ville de Narbonne est compétente pour statuer sur l'approbation du dossier de réalisation contenant les compléments de l'étude d'impact de la ZAC Les Berges de la Robine.